

**DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME**  
**COMMUNE DE VILLARS-EN-PONS**

*Liste des délibérations examinées par le Conseil municipal lors de la  
Séance du 20 janvier 2026*

<b>Nombre de Conseillers :</b>	<b><u>PRÉSENTS</u></b> : Messieurs MAXIME – NEBOUT – ROUGET – PIERRE – LUDWIG – MILLARD – BARRE et Mesdames DÉNÉCHAUD – RENOU – BAUTERS – LACLAUTRE
En exercice : 13	
Présents : 11	<b><u>ABSENTS EXCUSES</u></b> : M. Philippe VILLA donne pouvoir à Mme Hélène RENOU
Votants : 12	<b><u>ABSENTS</u></b> : Mme Valentine FAUVELET
<b>Date de la convocation :</b> 15 janvier 2026	<b><u>SECRÉTAIRE DE SÉANCE</u></b> : M. Didier NEBOUT

- Délibération n° D2026\_01\_001 examinée le 20 janvier 2026 : MODIFICATION DES STATUTS DU SDEER (AUTORITÉ LOCALE COMPÉTENTE DU PLAN CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ (PCRS))  
➔ Approuvée
- Délibération n° D2026\_01\_002 examinée le 20 janvier 2026 : AUTORISATION POUR LE MAIRE D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2026  
➔ Approuvée
- Délibération n° D2026\_01\_003 examinée le 20 janvier 2026 : DEMANDE DE SUBVENTION DU LYCÉE ÉMILE COMBES DE PONS POUR UN VOYAGE PÉDAGOGIQUE EN ALLEMAGNE  
➔ Approuvée
- Délibération n° D2026\_01\_004 examinée le 20 janvier 2026 : DEMANDE DE SUBVENTION DU COLLÈGE JULES FERRY DE GÉMOZAC POUR UN VOYAGE EN ANDALOUSIE  
➔ Approuvée
- Délibération n° D2026\_01\_005 examinée le 20 janvier 2026 : TARIF 2026 DES PLAQUES CINÉRAIRES DU JARDIN DU SOUVENIR  
➔ Approuvée
- Délibération n° D2026\_01\_006 examinée le 20 janvier 2026 : MOTION POUR LE SOUTIEN DES SALARIÉS ET LE MAINTIEN DE LA PRODUCTION DE LA MADELEINE COLIBRI À PONS  
➔ Approuvée
- Délibération n° D2026\_01\_007 examinée le 20 janvier 2026 : MOTION DE SOUTIEN POUR LA LIBERTÉ LOCALE ET LES MOYENS D'AGIR DES COMMUNES  
➔ Approuvée
- Délibération n° D2026\_01\_008 examinée le 20 janvier 2026 : VENTE DE L'ORDINATEUR PORTABLE DU MAIRE  
➔ Approuvée
- Délibération n° D2026\_01\_009 examinée le 20 janvier 2026 : TRAVAUX DE VOIRIE AU 11 RUE DE LA FONT DES RENARDS  
➔ Approuvée

Affiché le 22/01/2026

Le Maire,  
Patrick MAXIME

